

Un réseau pour mon Hameau !

Appel à manifestation d'intérêt pour la réalisation de réseaux de chaleur collectifs alimentés par les énergies renouvelables

Chauffer nos habitations est le premier de nos besoins en énergie : nous consacrons 45% de notre consommation énergétique pour assurer cet indispensable confort, et près de la moitié avec du fioul ! Comment continuerons nous à nous chauffer s'il se raréfie et si son prix le rend inaccessible aux plus modestes ?

Dans les pays d'Europe du Nord, la solution s'est imposée depuis longtemps : mutualiser le chauffage des habitations grâce aux réseaux de chaleur. Le Mené en a déjà installé dans cinq des sept communes historiques, fonctionnant avec du bois local.

Diversifier l'économie du territoire, être moins dépendant de l'extérieur, créer des emplois locaux: ce sont les objectifs des élus du Mené quand ils agissent pour que 100% de l'énergie que nous consommons soit produite localement avec des énergies renouvelables. Les Menéens partagent depuis longtemps cet objectif: Geotexia, l'huilerie Menergol, le parc éolien des Landes du Mené... Autant de projets de relocalisation de la production énergétique par les habitants !

Le premier réseau de chaleur du Mené est créé par un particulier dès 2001 dans le hameau du Bigna. Ces travaux sont donc à la portée d'un groupe de particuliers, surtout s'ils sont accompagnés par un partenaire indépendant. La Commune Le Mené s'associe avec le Ministère du Développement Durable et initie un dispositif unique en France :

«Un réseau pour mon Hameau»

Les habitants intéressés pour monter un projet de réseau de chaleur seront soutenus techniquement et subventionnés grâce à une enveloppe totale de 300 000€ répartie entre les projets sélectionnés.

Prise en charge de :
80% des frais d'étude ET
45% du coût des travaux

Ensemble, chauffons local et renouvelable !



TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA
CRÉISSANCE VERTE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER



Les réseaux de chaleur

Un réseau de chaleur est un système de distribution de chaleur qui alimente plusieurs bâtiments à partir d'une installation centralisée. La chaleur est transportée dans des canalisations d'eau chaude à l'échelle d'un hameau ou d'un quartier, qui alimentent les radiateurs ou les planchers chauffants des maisons. Cela permet aux habitants d'utiliser une énergie renouvelable en mutualisant les dépenses d'investissement.

Pour construire un réseau de chaleur, il faut :

- Des canalisations d'eau enterrées
- Un local pour la chaufferie et pour le combustible
- Des radiateurs ou un plancher chauffant dans les habitations

Les réseaux de chaleur sont un moyen efficace de remplacer les énergies fossiles pour le chauffage des bâtiments. Dans la plupart des pays du Nord de l'Europe, près de la moitié des bâtiments sont chauffés grâce à des réseaux de chaleur.

Le Mené s'est intéressé de longue date à ce mode de chauffage pour valoriser le bois local. Les réseaux de chaleurs communaux fonctionnent au bois déchiqueté dans cinq des sept communes historiques. Ils chauffent des bâtiments publics, des commerces et des habitations privées.

Les avantages de se chauffer avec un réseau de chaleur :

- Utiliser une énergie renouvelable pour se chauffer
- Valoriser les ressources locales
- Mutualiser les coûts d'investissement et la maintenance
- Réutiliser les radiateurs existants

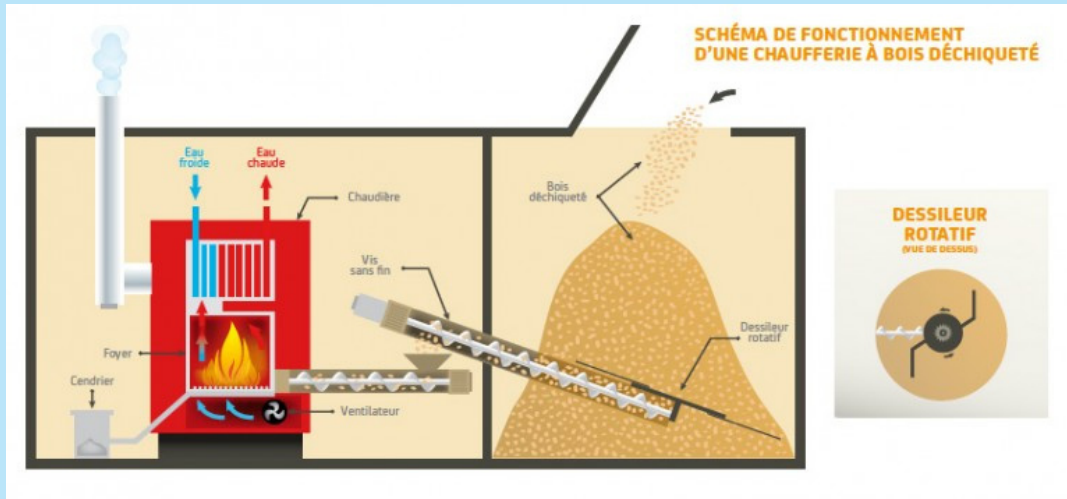
Un réseau de chaleur pour mon hameau ? Intéressant si :

- J'ai aujourd'hui des radiateurs à eau ou un plancher chauffant
- J'ai des voisins à proximité

Quelle énergie pour le réseau ?

Le Bois

Les réseaux de chaleur fonctionnent souvent au bois déchiqueté. Il est stocké dans un silo qui alimente une chaudière à bois. Cela nécessite un local pour l'entreposer. La chaudière peut utiliser le local qui servait auparavant à la chaudière fioul.

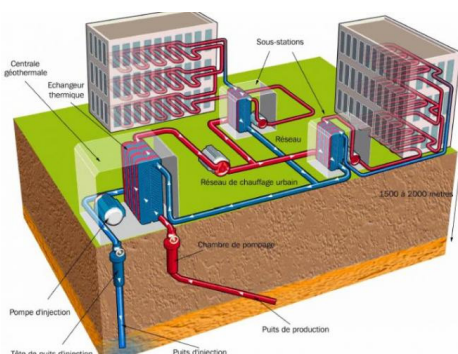


Le biogaz agricole

Du biogaz s'échappe naturellement des fosses à lisiers tout au long de l'année. On le récupère en couvrant la fosse. Ce biogaz est ensuite brûlé dans une chaudière.

Panneaux thermiques

L'eau chauffée par les panneaux solaires est utilisée pour chauffer les maisons, ou est stockée dans un ballon, assurant ainsi plusieurs semaines d'autonomie.



La géothermie

On utilise la chaleur du sol, en creusant des puits et en récupérant la chaleur avec une pompe à chaleur qui la redistribue ensuite dans les habitations.

Un réseau pour mon Hameau, comment ça marche ?

Je suis intéressé pour chauffer ma maison avec un réseau de chaleur

- Je contacte le service Développement Durable du Mené. Avec eux, je vois quelle(s) solution(s) sont réalisables dans ma situation, et avec quels voisins je peux partager ce projet.
- La Commune m'aide à concevoir mon projet, si besoin avec un bureau d'études dont le coût est subventionné à 80%. Des devis sont ensuite demandés aux entreprises compétentes. Cela permet de définir:
 - Les participants au projet
 - Les bâtiments chauffés
 - La taille et la puissance du réseau de chaleur
 - Le combustible choisi pour l'alimenter
 - Le coût des travaux
- Avec cela, je connais le coût du projet, et avec mes voisins, nous nous associons pour candidater à l'Appel à projets.
- Le projet est retenu, les travaux pour installer le réseau de chaleur peuvent commencer. 45% de notre investissement est pris en charge.
- Dès que le réseau est installé, il remplace notre ancien mode de chauffage et mes voisins et moi sommes chauffés avec des énergies renouvelables.

Notre projet peut être soutenu si:

- 3 habitations au moins sont chauffées par le futur réseau
- 3 personnes au moins investissent dans le projet
- Le réseau est alimenté par une énergie renouvelable

Vous êtes intéressés pour monter un projet de réseau de chaleur avec vos voisins, ou vous voulez en savoir plus sur l'appel à projets ?

Contactez dès maintenant le service développement durable de la Commune du Mené :

02 96 31 47 17 - developpement-durable@mene.fr

La Croix Jeanne Even – Collinée

22 330 Le Mené